



Déclaration unique d'embauche

Par **Epsy**, le **14/01/2017** à **20:46**

Bonjour

le 0 novembre 2016 mon mari a été embauché comme chauffeur livreur il a été viré et je dit bien viré du jour au lendemain Sans aucune explication à savoir pas de contrat écrit pas de fiche de paie et seulement 1000 euros pour 2 mois de salaires car on la licencie le 29 au soir par SMS j'ai entamé une procédure devant les prudhommes entre temps j'ai écrit un courrier à l'urssaf afin d'obtenir la fameuse dpae le problème est j'ai bien reçu celle-ci sachant que la dpae doit obligatoirement mentionner le type de contrat cdd ou CDI mais j'ai des soupçons et je dirais même sûr que son employeur ne la déclare que pour un cdd d'un mois voir moins et que le reste du temps mon mari a travaillé sans être déclaré comment puis-je savoir si il a fait une fausse déclaration en remplissant sa dpae et je tiens aussi à préciser que lorsque mon mari lui a réclamé ses salaires fiches de paies et tout le reste il lui a dit texto fait ce que tu as à faire de toute façon ne pas déclarer comment expliquez-vous qu'il y a une dpae MERCI infiniment pour vos réponses